



Association romande des crèches d'entreprises

Lettre Information février 2006

Le contexte est favorable pour la création de crèche : c'est un investissement rentable pour votre entreprise.

Selon l'étude mandatée par le SECO¹ « Analyse des coûts-bénéfices d'une politique d'entreprise favorable à la famille » les avantages que les entreprises retirent d'une politique favorable à la famille sont les suivants :

- Un taux de retour des femmes plus élevé après une naissance : une solution de garde fiable est une condition essentielle au retour des mères dans l'entreprise
- Une diminution des demandes de temps partiel et un allongement du temps de travail lors du retour dans l'entreprise
- Une diminution du taux de rotation du personnel féminin
- Une diminution des coûts de remplacement et de réengagement²
- Un maintien des compétences professionnelles acquises dans l'entreprise
- Une meilleure attractivité de l'entreprise
- Une baisse de l'absentéisme

Tous ces facteurs dégagent un retour sur investissement estimé à 8%.

Les parents éprouvent des grandes difficultés à concilier leur vie professionnelle et familiale.

Une solution de garde d'enfant-s pour les parents proche du lieu de travail constitue un gain de temps et une diminution de stress considérable.

Comme chacun sait, **il manque des milliers de places de crèche** pour les petits enfants en Suisse romande, malgré les efforts inégaux qui ont été faits ces dernières années dans les cantons. Ce manque de places est surtout important pour les moins de 18 mois, notamment en Ville de Lausanne

¹ Secrétariat d'Etat à l'économie, Axel Seidel, Prognos SA, octobre 2005.

² Selon le SECO, les coûts de réengagement d'une nouvelle personne sont estimés en fonction de la catégorie du personnel de CHF 93'750 à CHF 237'500 par engagement. Sont compris dans cette estimation : les coûts d'un poste non occupé, coûts de recrutement, de sélection, coût d'embauche, coût de formation et de formation continue, coût d'intégration, coût lié à la sous-performance durant la période d'intégration (cf. p.43, voire aussi Probst 2002).

par exemple. A Genève, la ville de Genève estime « qu'environ 30% des enfants ont pu être admis » en 2003 (La petite enfance en Ville de Genève, déc. 2004, p.18).

Pour l'ensemble de la Suisse, l'estimation du manque de places s'élève à 50'000 places selon l'étude du SECO, précitée. Avec le programme d'impulsion de la Confédération permettant de financer le démarrage, environ le tiers des places a pu être créé en juillet 2006.

Cette pénurie de place est coûteuse pour les milieux économiques.

L'absence de crèches induit des coûts d'opportunité pour l'ensemble de l'économie. Les apports pour l'économie sont multiples : les familles ont un pouvoir d'achat supérieur, les parents conservent leurs qualifications professionnelles, les entreprises ont accès à un réservoir élargi d'employé-e-s qualifié-e-s, l'économie régionale bénéficie de la création d'emplois pour le personnel éducatif et d'intendance, etc. (cf. Rapport de la Conférence latine des déléguées à l'égalité, 2002).

La rentabilité d'une crèche pour l'entreprise est atteinte si on considère le coût de remplacement ou comme précité de réengagement des femmes formées par l'entreprise qui quittent leurs postes pour des raisons de manque de structures d'accueil.

L'image de l'entreprise est également bonifiée.

A terme, les jeunes hommes considéreront plus attrayant de rejoindre une entreprise avec cette prestation. Afin que cet attrait perdure, les tarifs appliqués aux parents doivent être concurrentiels et fixés en fonction des usages en vigueur dans les cantons ou les communes concernées. En Suisse romande, en principe les tarifs dépendent des revenus du ménage. Pour l'entreprise qui investit dans la crèche, la crèche peut être rentabilisée à la fin des trois premières années de fonctionnement.

Les entreprises suivantes ont investi dans une politique favorable à la famille dans le canton de Vaud en créant une crèche ou en réservant des places de crèche :

- Bobst,
- Banque Cantonale Vaudoise,
- CHUV (y compris l'Hôpital de Nyon),
- Clinique Cécile,
- Credit Suisse,
- La Poste,
- Orange,
- Philip Morris,
- Nestlé.

A Genève, il s'agit des entreprises suivantes : CICR, Credit Suisse, La Poste, Firmenich, etc.

L'administration cantonale, l'université de Genève et les Hôpitaux genevois (HUG) ont créé leur propre structure.

L'ARCE est le partenaire idéal de l'entreprise pour développer une stratégie de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Les buts de l'association ARCE sont de concilier bien-être des enfants et vie professionnelle ainsi que de faciliter la concrétisation des projets de ce type, en mettant à disposition son savoir-faire et ses compétences. En adhérant à l'ARCE, la société ou l'organisation veut s'assurer que l'offre créée sera de qualité et axée sur le bien-être de l'enfant d'une part ainsi que garantir d'autre part une gestion saine des places à long terme avec l'ouverture de places vacantes aux membres de l'ARCE.

L'ARCE apporte une connaissance du secteur petite enfance à l'entreprise, aux collaborateurs collaboratrices ainsi qu'aux communes.

Avec le service Children Day Care mis en place par l'ARCE, l'institution, la crèche ou l'entreprise peut adhérer à un service d'orientation et de prise en charge optimum des inscriptions et des demandes de garde de ses collaborateurs. Cette prise en charge des demandes par le service Children Day Care concerne les 0 à 12 ans, l'offre de parascolaire, les cantines et les camps de vacances. C'est un service global d'information et de conseils pour aider à concilier vie privée et professionnelle. Ce service peut être facilement généralisé sur l'ensemble de la Suisse, par exemple par le biais d'associations existantes à Bâle, Berne, St-Gall, Zürich, Chur, Rheintal.

En Suisse alémanique, ces services sont couplés à la gestion de places de crèches depuis de nombreuses années. En Suisse romande, ce modèle est encore novateur.

Le service Children Day Care

Buts du service : Faciliter la vie de vos collaborateurs et collaboratrices

Children Day Care a été mis en place pour informer, conseiller et orienter les collaborateur-trices des entreprises membres sur les possibilités de garde des enfants dans trois régions: GE, VD et France voisine. Dès lors, par un simple appel téléphonique ou un entretien personnalisé vos collaboratrices et collaborateurs peuvent obtenir un support sur **les questions aujourd'hui aussi essentielles comme la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale**. Pour rappel, le service Children Day Care fonctionne depuis le 1^{er} mars 2004 avec trois entreprises pilotes. Puis à partir du 1^{er} janvier 2005, une nouvelle étape a été franchie avec l'élargissement en France voisine pour les besoins des entreprises multinationales. Il vise à fournir aux collaborateurs des entreprises membres une information personnalisée au sujet des possibilités de garde d'enfants sur Genève, Vaud et la France voisine. Il s'agit notamment de s'assurer que les demandeurs connaissent l'ensemble des possibilités qui leur sont offertes.

C'est bien évidemment au manque de places que se confrontent les parents dans leur recherche de modes de garde, ce qui génère des problèmes multiples. Une famille qui souhaite obtenir une place en crèche doit généralement déposer son dossier très à l'avance, jusqu'à une année, et sans garantie de succès ; dans le cas des mamans de jour, le manque est tout aussi important, mais il est impossible de

s'inscrire longtemps à l'avance étant donné que les familles d'accueil demandent généralement d'accueillir des enfants rapidement.

Le coût constitue le second obstacle auquel peuvent se confronter les parents. La solution de la garde à domicile est également onéreuse, en particulier s'il s'agit de garder un unique enfant.

Dans un tel contexte, l'information prend une place importante. En effet, il est fondamental pour les parents de connaître l'ensemble des structures d'accueil qui leur sont accessibles, d'être informés des démarches liées aux inscriptions, connaître les stratégies et surtout avoir une vision globale sur les services existants et auxquels ils pourront avoir recours, à savoir :

- crèches et garderies (renvoi à votre garderie selon les modalités à définir)
- activités parascolaires
- assistantes maternelles ou mamans de jour
- jeunes fille au pair
- baby-sitters
- garde d'enfants malades
- garde à domicile

Le rapport d'activité 2005 de l'ARCE est disponible sur demande à info@crechesentreprises.org

Contact ARCE :
Diana de la Rosa
Tél : 022 781 81 10/11
www.crechesentreprises.org